

11 - Exercice 2011 - Budget annexe du service de l'Eau - Affectation du résultat de l'exercice 2010 en application de la nomenclature M49

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2010 du Budget annexe Eau a été le suivant :

* Section d'investissement

▪ Solde des réalisations 2010	784 050,36 €
▪ Solde des restes à réaliser 2010	- <u>631 082,00 €</u>
	152 968,36 €

Le programme d'équipement 2010 fait apparaître au 31 décembre 2010 un excédent de 152 968,36 € qui sera affecté en partie, soit 55 000 €, sur les lignes suivantes :

- 40 000 € sur la ligne 21.21531.512.36100 : pour l'achat de pièces en fonte pour le réseau d'eau potable
- 15 000 € sur la ligne 21.2154.512.36100 : pour l'achat de matériels de sécurité (détecteurs 4 gaz et masques auto sauveteurs pour espaces confinés), harnais de sécurité, pompes...

Le solde, soit 97 968,36 €, servira à la couverture d'éventuelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2011.

* Section d'exploitation

▪ Résultat d'exploitation du budget 2009 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2010 (651 958,04 € - 243 822,28 €)	408 135,76 €
▪ Résultat d'exploitation de l'exercice 2010	<u>38 938,12 €</u>
Excédent de clôture 2010	447 073,88 €

Affectations :

Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2011	447 073,88 €
--	---------------------

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe de l'Eau, tels que définis dans le tableau ci-après.

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36100	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		784 050,36
21/21531 512 CS 36100	Réseau d'adduction d'eau - Domaine de l'eau	40 000	
21/2154 512 CS 36100	Matériel industriel - Domaine de l'eau	15 000	
Total investissement		55 000	784 050,36
002/002 CS 36100	Résultat d'exploitation reporté		447 073,88
Total fonctionnement			447 073,88

**BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2010**

EAU	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2010 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2010	
INVESTISSEMENT	368 511,72		415 538,64	784 050,36	(1)+(3)
EXPLOITATION	651 958,04	243 822,28	38 938,12	447 073,88	(1)-(2)+(3)
TOTAL	1 020 469,76	243 822,28	454 476,76	1 231 124,24	

RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

EAU		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	6 838 171,28	9 476 865,00	16 315 036,26
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	4 792 166,47	9 538 235,99	14 330 402,46
Réduction de titres	C	0,00	523 494,15	523 494,15
Recettes nettes	D=B-C	4 792 166,47	9 014 741,84	13 806 908,31
Restes à réaliser	E	1 793 604,00		1 793 604,00
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	7 205 961,00	9 868 732,00	17 074 693,00
Engagements	G	6 801 619,44	9 105 765,57	15 907 385,01
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	4 376 933,44	9 105 765,57	13 482 699,01
Annulation de mandats	I	305,61	129 961,85	130 267,46
Dépenses nettes	J=H-I	4 376 627,83	8 975 803,72	13 352 431,55
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	2 424 686,00		2 424 686,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J	415 538,64	38 938,12	454 476,76
Déficit	J-D			0,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K			0,00
Déficit	K-E	- 631 082,00		- 631 082,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 1 et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [4 abstentions : 2 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN, Mme GELIN) et 2 du groupe MODEM (M. GONON, Mme FAIVRE-PETITJEAN)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.